



Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Mode d'emploi vote élections professionnelles Ville de Paris :

Pour voter entre le 1^{er} décembre 9h et le 8 décembre 20h, il faudra accéder à l'application de vote sur internet : <https://paris.neovote.com> ou ouvrir l'appareil photo de son téléphone et pointer le QR code. Un lien s'affiche en dessous et on accède au site :



Une fois sur le site il faudra renseigner :

- **Son identifiant** de 6 caractères reçu par courrier postal à domicile (semaine du 14 au 18 novembre)
- **Son numéro SOI** à 7 chiffres (en haut à droite de la fiche de paie sous « matricule » ou sur la carte professionnelle)
- **Son mot de passe** de 12 caractères reçu sur la boîte mail professionnelle le 16 novembre (sous l'objet « Personnel et confidentiel - Ville de Paris - Elections professionnelles 2022 »)

Attention, pour les 7 400 collègues de la DASCO qui n'avaient pas de boîte mail professionnelle ou une boîte mail « ZIMBRA », vous devez absolument activer votre boîte mail : vdp.paris.fr

Pour accéder à cette boîte mail rendez-vous à l'adresse suivante : <https://webmail.vdp.paris.fr> ou ouvrez l'appareil photo de son téléphone et pointer le QR code. Un lien s'affiche en dessous et on accède au site :



Champ « **Nom d'utilisateur** », saisissez : prenom.nom@vdp.paris.fr

Champ « **Mot de passe** », saisissez le mot de passe communiqué dans le courrier postal envoyé mi-novembre expliquant la procédure d'activation de votre boîte @vdp.paris.fr

Pour toute difficulté (courrier non reçu, perte de mot de passe, activation de boîte mail, utilisation de la boîte mail, assistance au vote du 1^{er} au 8 décembre...), **appelez le numéro unique DRH 01 56 08 55 55 muni.e d'une fiche de paie**. Il faudra renseigner les 5 derniers numéros de votre IBAN pour que la DRH confirme votre identité et puisse vous renvoyer le matériel nécessaire au vote.

Vous pouvez également nous contacter pour vous accompagner :
SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com

Ci-dessous les liens QR codes vers notre blog SUPAP-FSU, nos guides des droits et des carrières général et DASCO, notre base de données DASCO incluant le règlement de service des PVP et le statut particulier des PVP, que vous pourrez continuer à consulter durant la période électorale durant laquelle toute communication syndicale est interdite :



Blog du SUPAP-FSU



Guide 2022-2025 des
droits et des carrières
SUPAP-FSU



Guide SUPAP-FSU
DASCO 2022-2025



Base de données
DASCO SUPAP-FSU



ELECTIONS PRO 1^{er} → 8 décembre 2022

C'EST TOUT VU!

ON VOTE

SUPAP FSU

Commission ADMINISTRATIVE Paritaire
Commission CONSULTATIVE Paritaire
Comité Social Territorial DE DIRECTION
Comité Social Territorial CENTRAL/Ville de Paris

LA FSU TERRITORIALE PARIS